

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
16 juin 2025 – 13 h 40

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le lundi 16 juin 2025 à 13 h 40 au 6200 rue des Écores, Montréal.

PRÉSENTS :

Mme Sofia Kassi	<i>Représentante des professionnels / CFS</i>
Mme Farinoosh Ghassemi	<i>Représentante des enseignants</i>
M. Serge Florient Ngoundji	<i>Représentant des enseignants</i>
M. Dylan Ste-Croix	<i>Représentant des élèves</i>

Formant quorum sous la présidence de Mme Patricia Coulombe, en l'absence de Mme Halima Ghaty

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Mme Patricia Coulombe	<i>Directrice du Centre Marie-Médiatrice</i>
-----------------------	--

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Mme Clotilde Dyotte-Gabelier	<i>Secrétaire d'école</i>
------------------------------	---------------------------

MEMBRES ABSENTES :

Mme Halima Ghaty	<i>Représentante des groupes sociaux économiques / Le PITREM</i>
Mme Maïté Robinson Décarie	<i>Représentante des élèves</i>

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

Mme Patricia Coulombe déclare la séance ouverte à 13 h 43, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres avaient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Patricia Coulombe procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par Mme Farinoosh Ghassemi que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec une modification au point 7, soit l'ajout du mot *Adoption*, puisqu'il s'agit d'un point d'adoption. Le point 7 se lira tel quel : ***Adoption : Évaluation du projet éducatif 2024-2025 (10 minutes)***. Avec cet ajout, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 minutes)
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du 28 avril 2025 (5 minutes)
4. Parole au public (10 minutes)
5. Actualisation et adoption : Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2025-2026 (5 minutes)
6. Adoption : Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2024-2025 (5 minutes)
7. Adoption : Évaluation du projet éducatif 2024-2025 (10 minutes)
8. Adoption : Présentation du budget pro-forma 2024-2025 (10 minutes)
9. Adoption : Proposition du budget annuel de l'établissement en préparation 2025-2026 (10 minutes)
10. Approbation des activités éducatives pour l'an prochain nécessitant un changement d'horaire – libération en bloc de la 4^e période pour les fêtes : Halloween, Noël, St-Valentin, Semaine du Français, Cabane à Sucre, Fête des finissants et Semaine de la diversité (15 minutes)
11. Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement pour l'année 2025-2026 (10 minutes)
12. Adoption de la résolution – CÉ # 2024-2025-003 – Transfert du fonds 4 au fonds 1 de 620\$ (subvention du programme impôts bénévole) (5 minutes)
13. Adoption de la résolution – CÉ # 2024-2025-004 – Transfert du fonds 4 au fonds 9 pour le projet des Petits Déjeuners de 3 000\$ (don de la fondation des élèves du CSSDM)
14. Points d'information/rapports (10 minutes)
 - 14.1 Direction
 - 14.2 Personnel enseignant
 - 14.3 Conseil des élèves
15. Levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du 28 avril 2025

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Sofia Kassi, d'approuver le procès-verbal du 28 avril 2025 tel que présenté. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Parole au public

Il n'y a pas de représentant du public présent pour prendre la parole aujourd'hui.

5. Actualisation et adoption : Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2025-2026

Le plan de lutte à la violence et à l'intimidation sera reconduit tel quel pour la prochaine année, puisqu'il est récent et qu'il a déjà été amplement travaillé. Quelques précisions ont néanmoins été apportées sur les plaintes, notamment via la standardisation des libellés en lien avec le Ministère de l'Éducation, mais sinon tout le contenu reste tel quel.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix et appuyé par Mme Sofia Kassi d'adopter le plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2025-2026 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

6. Adoption : Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2024-2025

Dans le cadre du plan de lutte à la violence et à l'intimidation, une formation est offerte sur la différence entre un conflit et l'intimidation une fois par année. Suite à quoi un sondage a été réalisé auprès des élèves, qui souhaiteraient pouvoir bénéficier de cette formation deux fois par année, pour s'assurer que les nouveaux élèves aient aussi l'information.

Mme Patricia Coulombe mentionne qu'un arbre décisionnel a été créé comme outil pour aider à différencier conflit et intimidation, pour déterminer si le protocole de lutte à l'intimidation doit s'appliquer.

Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par M. Dylan Ste-Croix d'adopter l'évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2024-2025 tel que présentée. Adoptée à l'unanimité.

7. Adoption : Évaluation du projet éducatif 2024-2025

Nous terminons en ce moment la première année complète du Projet éducatif au centre Marie-Médiatrice. Des rencontres ont eu lieu avec l'équipe de mathématique, de français, ainsi qu'avec toute l'équipe-école. Des sondages ont également été complétés par les enseignants à la fin des rencontres pour se prononcer sur le maintien des moyens en place ou les changements désirés.

Ceux-ci ont choisir de maintenant les moyens en place et de poursuivre dans le même sens :

- Le Projet éducatif Diplomation français est maintenu
- Le Projet éducatif Diplomation mathématique est maintenu
- Soutien des élèves
- TEVA
- Utilisation des outils variés
- Enseignement explicite
- Revisiter certaines lacunes académiques des élèves

Les résultats du sondage seront présentés plus en détail au personnel, lors de la rencontre collective mensuelle qui aura lieu ce jeudi 19 juin.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Sofia Kassi, d'adopter l'évaluation du projet éducatif 2024-2025 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

8. Adoption : Présentation du budget pro-forma 2024-2025

Mme Patricia Coulombe présente les principaux points du budget pro-forma 2024-2025, pendant que les membres du conseil consultent le document papier complet qui leur a été fourni :

- En page 1 se trouvent les effectifs des enseignants : 12 postes sont financés sur les 13,5 que nous avons actuellement au centre
- En page 2 se trouvent les effectifs du personnel non enseignant : 11 postes
- Certains chiffres apparaissent en négatif, mais les budgets décentralisés à venir corrigeront cela
- En page 4 se trouve un montant sécurisé comme « coussin de prévoyance ». Il s'agit du fonds 4, là où transige l'argent des différents projets spéciaux, d'où les résolutions à adopter pour transférer les sommes

vers le fonds 9 au besoin. En ce moment, le fonds 4 contient un montant de 34 000\$ sécurisé, auquel nous ne pouvons pas toucher.

- Une dépense de 14 000\$ apparaît en achat de cahiers d'exercices, il s'agit de matériel pour l'année prochaine, que nous avons dû acheter d'avance pour éviter d'être pris au dépourvu avec les longs délais des éditeurs à l'automne.
- À partir de la page 6 se trouvent les différentes mesures ministérielles, dont beaucoup servent à payer des salaires du personnel :
 - Mesure 12070 : montant associé au salaire de Lucille Hébert (CP retraitée) qu'on ne peut pas récupérer
 - Mesure *Formation continue du personnel scolaire* : sera remboursé en partie
 - Mesure *Sorties culturelles* : tout le budget alloué a été utilisé
 - Mesure *Embellissement cour d'école* : ce montant sera retiré
 - Mesure 15026 : montant en négatif associé au tutorat qui nous sera remboursé

En résumé : nous terminons l'année avec un déficit, mais il était anticipé, et il est finalement moins pire que prévu.

Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par Mme Farinoosh Ghassemi, d'adopter le budget pro-forma 2024-2025 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

9. Adoption : Proposition du budget annuel de l'établissement en préparation 2025-2026

Mme Patricia Coulombe présente les grandes lignes de la version préliminaire du budget annuel de l'établissement pour 2025-2026 :

- Les services demeureront les mêmes que cette année, seuls changements : un peu moins d'un (1) poste de plus pour l'an prochain et légères modifications pour l'organisation des classes en après-midi.
- Nous n'avons pas encore les chiffres pour les mesures dédiées, nous attendons les directives. Une réunion d'urgence est prévue demain le mardi 17 juin 2025 avec les directions d'établissement.
- D'ailleurs nous avions eu une mauvaise surprise cette année, le budget pour le perfectionnement des enseignants avait été coupé de moitié. À déterminer pour 2025-2026.

Vu l'absence planifiée de Mme Halima Ghaty (présidente du conseil) à la réunion d'aujourd'hui, elle était déjà passée au centre approuver et signer le budget en amont. Lors de la réunion, il est également proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Farinoosh Ghassemi, d'adopter la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation 2025-2026 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

10. Approbation des activités éducatives pour l'an prochain nécessitant un changement d'horaire – libération en bloc de la 4^e période pour les fêtes : Halloween, Noël, St-Valentin, Semaine du Français, etc.

Mme Patricia Coulombe propose d'établir dès maintenant les moments où les élèves seront libérés en P4 (et P3 au besoin) pour des activités étudiantes au centre en 2025-2026 : à l'Halloween, à Noël, à la St-Valentin, pour la semaine du français, pour la cabane à sucre, pour la fête des finissants, pour la journée de la diversité culturelle, pour la semaine de la persévérence scolaire et finalement pour la semaine de la santé mentale positive. Cela équivaut à environ une occurrence par mois.

Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji, d'approuver les activités éducatives nécessitant un changement d'horaire – libération en bloc de la 4^e période pour les fêtes en 2025-2026, telles que présentées. Approuvées à l'unanimité.

11. Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement pour l'année 2025-2026

Plusieurs partenariats de différentes natures sont actuellement déployés au centre pour maximiser l'utilisation des locaux. Certains seront reconduits l'an prochain, un nouveau s'ajoutera cet été. Mme Patricia Coulombe présente les détails concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement pour l'année 2025-2026 :

- Organisme Déclic : était locataire de la mezzanine du gymnase, et termine actuellement sa dernière année de location. Le partenariat ne sera pas renouvelé et les locaux seront vacants. L'usage reste à déterminer par la direction d'unité.
- École des métiers du meuble de Montréal : utilisent des salles de classe pour les cours des AEP *Service de garde en milieu scolaire et Hygiène et salubrité*. Seront de retour en 2025-2026.
- AMI PANORAMA : accueil d'étudiants européens pour quelques semaines par année dans la cadre d'un programme spécial coordonné par les Services aux entreprises du CSSDM. Ce partenariat nous a rapporté environ 20 000\$ cette année, il sera reconduit pour l'an prochain. Les revenus dégagés ont servi à payer des salaires de notre personnel.
- Autorité des marchés financiers : location de salles d'examens climatisées pour faire passer 4 examens par jour pendant 3 semaines cet été.
- Camp de jour Père-Marquette : utilisation de gymnase cet été.
- Loisirs Ville de Montréal : utilisation pour les loisirs de la Ville les soirs et les fins de semaine.
- Élections municipales à venir cet automne.

Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyée par M. Serge Florient Ngoundji, d'approuver l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement pour l'année 2025-2026, telle que présentée. Approuvée à l'unanimité.

12. Adoption de la résolution – CÉ # 2024-2025-003 – Transfert du fonds 4 au fonds 1 de 620\$ (subvention du programme impôts bénévole)

Il est proposé par Mme Farinoosh Ghassemi, appuyé par M. Dylan Ste-Croix, d'adopter la résolution CÉ # 2024-2025-003 telle que présentée. Adoptée à l'unanimité.

13. Adoption de la résolution – CÉ # 2024-2025-004 – Transfert du fonds 4 au fonds 9 pour le projet des Petits Déjeuners de 3 000\$ (don de la fondation des élèves du CSSDM)

Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji, d'adopter la résolution CÉ # 2024-2025-004 telle que présentée. Adoptée à l'unanimité.

14. Points d'information/rapports

14.1. Direction

La direction n'a pas de point supplémentaire à apporter.

14.2. Personnel enseignant

M. Serge Florient Ngoundji demande si les méritas qui seront remis demain dans le cadre de la fête des finissants seront accompagnés de cadeaux. Mme Patricia Coulombe répond qu'il y aura des tirages avec différents cadeaux, notamment des objets à l'effigie du centre Marie-Médiatrice (surligneurs, tasse, bouteille d'eau).

Mme Sofia Kassi mentionne qu'il existe des machines pour impression sur objets peu dispendieuses, une option qui pourrait être moins coûteuse pour nous si nous voulons continuer à produire quelques objets aux couleurs du centre. Elle va communiquer les infos sur cette machine au membre du conseil éventuellement.

M. Serge Florient Ngoundji demande si les boîtes dans la salle de correction des examens seront bientôt dégagées. Mme Patricia Coulombe répond que oui, il s'agit d'archives d'examens et elles seront bientôt descendues au sous-sol, avec d'autres objets désuets ou encombrants lors du ménage d'été.

14.3. Conseil des élèves

Le représentant des élèves n'a pas de point supplémentaire à apporter.

15. Levée de la séance

M. Dylan Ste-Croix propose la levée de la séance, appuyée par Mme Sofia Kassi. La séance est levée à 14 h 30.



Halima Ghaty (intérim J. Alleyn)
Présidence



Patricia Coulombe
Direction